

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

Kamil Abou Assaf administrateur (trice)
Nom

[Signature]
Signature

01-06-2022
Date

Suite à l'acceptation de ce projet d'états financiers,

aucun changement

changements indiqués

Toute modification ultérieure à cette acceptation signée pourrait occasionner des frais supplémentaires.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

SOMMAIRE

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	2
Évolution de l'actif net	3
Résultats	4
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	15
Annexe - Placements Sports	18

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de la
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.


Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le

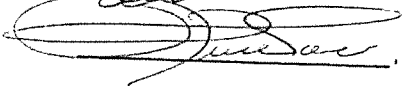
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR
BILAN
AU 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encasse		
Compte Avantage entreprise	262 050	379 309
Comptes clients et autres créances	667 418	664 673
Comptes à recevoir de Sport Québec - note 3	-	7 040
Subventions à recevoir	-	17 205
Sommes à recevoir de l'État	12 393	12 262
Frais payés d'avance	6 217	13 006
	91 471	13 796
	1 039 549	1 107 293
IMMOBILISATIONS - note 4	331 062	323 359
	1 370 611	1 430 652
PASSIF		
À COURT TERME		
Créiteurs - note 5	18 240	22 721
Cotisations perçues d'avance - note 6	14 800	22 360
Revenus perçus d'avance - note 7	31 608	165 007
	64 648	210 088
COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE - note 6	21 120	28 720
DETTE À LONG TERME - note 8	40 000	40 000
	125 768	278 808
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	331 062	323 359
FONDS DE RÉSERVE - PLACEMENTS SPORTS - Annexe	22 430	94 097
AFFECTÉ AUX SECTEURS - note 9	47 800	55 246
AFFECTATIONS INTERNES - note 10	110 000	110 000
NON AFFECTÉ	733 551	569 142
	1 244 843	1 151 844
	1 370 611	1 430 652

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 _____, administrateur (trice)


 _____, administrateur (trice)

NOM : *KAMEL ABOU ASSALEH*
PIERRE PHAROAND

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Investi en im- bilisations \$	Fonds de réserve - Placements Sports (Annexe PS (note 9)) \$	Affecté aux secteurs (note 9) \$	Affectations internes				Non affecté \$	2022 \$	2021 \$
				projet CCSM- AFAR \$	projet Centre Entraî- nement \$	projet Dévelop- pement juniors \$	projet Dévelop- pement formation \$			
SOLDE AU DÉBUT	323 359	94 097	55 246	45 000	25 000	20 000	20 000	569 142	1 151 844	1 116 377
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(94 769)	(71 667)	(40 446)	-	-	-	-	299 881	92 999	35 467
Investissements en immobilisations	112 375	-	-	-	-	-	-	(112 375)	-	-
Disposition en immobilisations	(9 903)	-	-	-	-	-	-	9 903	-	-
Affectations internes	-	-	33 000	-	-	-	-	(33 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	331 062	22 430	47 800	45 000	25 000	20 000	20 000	733 551	1 244 843	1 151 844

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Fonctionnement - Annexe		
Formation Loi - 9 - Annexe A	228 944	94 961
Formation CCSMAFAR - Annexe B	648 645	368 748
Administration - Annexe C	529 475	595 758
	<u>1 407 064</u>	<u>1 059 467</u>
Revenus de dons - Placements Sports - Annexe PS		
Fonds de réserve	3 680	28 875
Revenus d'appariement	7 950	35 805
Revenus du fonds de dotation	10 298	1 060
	<u>21 928</u>	<u>65 740</u>
Portion non remboursable de la dette à terme - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) - note 8	-	20 000
Secteur Carabine	2 094	-
Secteur Pistolet	2 094	-
Secteur Plateaux	-	-
Secteur Tir de précision	-	-
Secteur IPSC	-	-
Secteur RNPA	-	-
Secteur P.P.C.	-	-
Secteur Handisport	-	-
Secteur Cowboy Action	-	-
Black Gun	-	-
Secteur Tir d'action	-	-
Projet Élite	9 000	18 000
Projet - Évènements & équipements	-	-
	<u>13 188</u>	<u>18 000</u>
	<u>1 442 180</u>	<u>1 163 207</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
CHARGES		
Fonctionnement - Annexe		
Formation Loi - 9 - Annexe A	213 199	144 670
Formation CCSMAFAR - Annexe B	596 328	587 277
Administration - Annexe C	396 425	271 490
	<u>1 205 952</u>	<u>1 003 437</u>
Placements - Sports - Annexe PS	93 595	89 784
Secteur Carabine	4 249	13 810
Secteur Pistolet	4 092	6 967
Secteur Plateaux	7 390	3 337
Secteur Tir de précision	3 272	1 047
Secteur IPSC	5 999	2 007
Secteur RNPA	3 272	-
Secteur P.P.C.	3 272	-
Secteur Handisport	3 272	1 200
Secteur Cowboy Action	3 272	50
Black Gun	3 272	-
Secteur Tir d'action	3 272	1 101
Projet Élite	5 000	5 000
	<u>49 634</u>	<u>34 519</u>
	1 349 181	1 127 740
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>92 999</u>	<u>35 467</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	92 999	35 467
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	94 769	89 180
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(3 097)	-
Portion non remboursable de la dette à terme - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	-	(20 000)
	<u>184 671</u>	<u>104 647</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	7 040	14 594
Comptes à recevoir de Sports Québec	17 205	6 843
Subventions à recevoir	(131)	(12 262)
Sommes à recevoir de l'État	6 789	(11 809)
Frais payés d'avance	(77 673)	1 274
Créditeurs	(4 481)	21 867
Cotisations perçues d'avance	(7 560)	6 920
Revenus perçus d'avance	(133 399)	165 007
	<u>(192 210)</u>	<u>192 434</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(7 539)</u>	<u>297 081</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissement en immobilisations	(112 375)	(89 476)
Disposition de matériel roulant	13 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(99 375)</u>	<u>(89 476)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Cotisations perçues d'avance	(7 600)	7 400
Dette à long terme	-	60 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(7 600)</u>	<u>67 400</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(114 514)	275 005
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	1 043 982	768 977
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>929 468</u>	<u>1 043 982</u>
Représentée par:		
Encaisse	262 050	379 309
Compte Avantage entreprise	667 418	664 673
	<u>929 468</u>	<u>1 043 982</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 17 novembre 1978. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Les objets pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants:

Promouvoir le tir dans la province de Québec.

Promouvoir, par une action concertée et coordonnée, les intérêts des associations locales et régionales de tir au Québec.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits sur une base annuelle.

Les droits d'inscription aux activités ainsi que les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de formation sont constatés à titre de produits lorsque les formations ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau et équipements	Amortissement dégressif	30%
Équipement de formation	Amortissement linéaire	10 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20%
Site Web	Amortissement linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux indiqués ci-dessus. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable excède la juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs non amortis avec leur valeur comptable. Lorsque cette dernière excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

3 PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS

Présentation aux États financiers

La fédération a recueilli un total de 3 680 \$ en dons admissibles au Programme Placement Sports, lui donnant droit à un appariement de 7 950 \$. Tous les montants ont été encaissés au cours de l'exercice.

La fédération cède la propriété de 10% des dons admissibles à Placement Sports ainsi que 10% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2022, la juste valeur marchande des sommes qui ont été cédées à la Fondation Grand Montréal en date de fin d'exercice s'élève à 114 920 \$.

Les montants des revenus et dépenses effectuées à l'aide des dons et subventions obtenus dans le cadre du programme Placements Sports sont conformes, c'est-à-dire que ces revenus respectent les lois fiscales et ne s'appliquent qu'aux dépenses admissibles de fonctionnement de la fédération.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes à recevoir de Sport Québec	\$	\$
Appariement Placement Sports	-	17 205

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

4 IMMOBILISATIONS

	2022		2021	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<i>Projet administration</i>				
Immobilisations corporelles				
Équipement de formation	119 273	80 473	38 800	30 040
Équipement informatique	85 512	60 503	25 009	23 304
Mobilier de bureau et équipements	22 918	19 454	3 464	4 949
Améliorations locatives	70 072	44 149	25 923	18 342
Matériel roulant	8 058	3 420	4 638	3 070
	305 833	207 999	97 834	79 705
Immobilisations incorporelles				
Site internet	78 156	52 365	25 791	26 071
	383 989	260 364	123 625	105 776
<i>Projet CCSMAFAR</i>				
Immobilisations corporelles				
Équipement de formation	187 659	136 059	51 600	63 486
Équipement informatique	128 058	97 182	30 876	25 247
Mobilier de bureau et équipements	38 443	32 632	5 811	8 301
Améliorations locatives	105 140	72 721	32 419	29 244
Matériel roulant	13 517	5 737	7 780	5 149
	472 817	344 331	128 486	131 427
Immobilisations incorporelles				
Site internet	123 329	87 265	36 064	36 787
	596 146	431 596	164 550	168 214
<i>Projet LOI 9</i>				
Immobilisations corporelles				
Équipement de formation	53 826	43 725	10 101	14 536
Équipement informatique	41 410	31 643	9 767	7 844
Mobilier de bureau et équipements	12 567	10 668	1 899	2 713
Améliorations locatives	30 677	23 532	7 145	10 014
Matériel roulant	4 419	1 875	2 544	1 684
	142 899	111 443	31 456	36 791
Immobilisations incorporelles				
Site internet	40 337	28 906	11 431	12 578
	183 236	140 349	42 887	49 369

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

4 IMMOBILISATIONS (suite)

	2022		2021	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Équipement de formation	360 758	260 257	100 501	108 062
Équipement informatique	254 980	189 328	65 652	56 395
Mobilier de bureau et équipements	73 928	62 754	11 174	15 963
Améliorations locatives	205 889	140 402	65 487	57 600
Matériel roulant	25 994	11 032	14 962	9 903
	<u>921 549</u>	<u>663 773</u>	<u>257 776</u>	<u>247 923</u>
Immobilisations incorporelles				
Site internet	241 822	168 536	73 286	75 436
	<u>1 163 371</u>	<u>832 309</u>	<u>331 062</u>	<u>323 359</u>

5 CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	1 575	10 219
Salaires et charges sociales à payer	16 665	12 502
	<u>18 240</u>	<u>22 721</u>

6 COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE

	2022	2021
	\$	\$
Droits d'adhésion imputables au prochain exercice - court terme	14 800	22 360
Droits d'adhésion excédant le prochain exercice - long terme	21 120	28 720
	<u>35 920</u>	<u>51 080</u>

7 REVENUS PERÇUS D'AVANCE

Les revenus perçus d'avance représentent des cours de formation qui seront dispensés subséquemment à la fin de l'exercice.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

8 DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Dette à terme - Fonds d'aide d'urgence - Gouvernement Fédéral, remboursable par mensualités de 1 798 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5 %, échéant en décembre 2025. La dette ne porte pas intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Si 40 000 \$ de la dette est remboursée avant le 31 décembre 2023, la société aura droit à 20 000 \$ de remise de la dette ;	60 000	60 000
Moins : Portion non remboursable de la dette à terme enregistrée aux revenus - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).	(20 000)	(20 000)
	40 000	40 000

9 AFFECTÉ AUX SECTEURS

	Carabine	Pistolet	Plateaux	Tir de précision	IPSC	RNDPA
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	2 827	12 268	3 898	1 825	5 000	5 000
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(2 155)	(1 998)	(7 390)	(3 272)	(5 999)	(3 272)
Affectation interne	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Solde à la fin	3 672	13 270	(492)	1 553	2 001	4 728

	P.P.C.	Handi- sport	Cowboy Action	Black Gun	Tir à l'action	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	5 000	5 000	5 000	4 427	5 001	55 246	64 602
Excédent(insuffisance) des produits sur les charges	(3 272)	(3 272)	(3 272)	(3 272)	(3 272)	(40 446)	(29 519)
Affectation interne	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	33 000	20 163
Solde à la fin	4 728	4 728	4 728	4 155	4 729	47 800	55 246

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

10 AFFECTATIONS INTERNES

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. Les variations détaillées survenues dans l'actif net affecté au soutien sont les suivantes :

Affecté - projet Centre d'Entraînement : Ce fonds a pour but de développer un Centre national d'entraînement de l'Est du Canada", couvrant les provinces Maritimes, le Québec et l'Ontario, afin de permettre au Québec de devenir le "leader" pour l'Est du Canada dans le développement du tir sportif.

Affecté - Développement Juniors : Ce fonds a pour but de développer le talent des jeunes dans le sport du tir.

Affecté - Développement Formation : Ce fonds a pour but de subvenir aux frais de formation futures.

Affecté - projet CCSMAFAR : Ce fonds a pour but de subvenir aux frais d'application futurs du projet CCSMAFAR.

	Solde au 31 mars 2021	Affectation au cours l'exercice	Utilisation annulation au cours l'exercice	Solde au 31 mars 2022
	\$	\$	\$	\$
CCSM-AFAR	45 000	-	-	45 000
Centre entraînement	25 000	-	-	25 000
Développement juniors	20 000	-	-	20 000
Développement formation	20 000	-	-	20 000
	110 000	-	-	110 000

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

11 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu de deux baux pour des locaux, d'une durée de 36 mois échéant en décembre 2023 et de 60 mois échéant en juin 2023, à verser mensuellement des loyers respectifs aux montants de 2 771 \$ et 2 438 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2023	61 546
2024	32 253

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

12 RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs. En date de fin d'exercice, les créditeurs de l'organisme sont généralement remboursés dans un court délai. Le risque associé à ces créditeurs est alors minime.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

Projet 25-05

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022
ANNEXE A

FORMATION LOI 9	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Autofinancement		
Cours	219 438	91 165
Autres revenus		
Frais PayPal	8 979	3 796
Gain sur disposition d'immobilisation	527	-
	228 944	94 961
CHARGES		
Salaires et charges sociales	66 324	58 565
Transports et communications	61 683	25 653
Services professionnels	9 687	6 108
Frais locatifs - immeuble	21 229	17 798
Frais de locations	22 384	4 658
Fournitures et approvisionnements	4 976	11 745
Frais bancaires	10 180	6 752
Amortissements des immobilisations	16 736	13 391
	213 199	144 670
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	15 745	(49 709)

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022
ANNEXE B

FORMATION CCSMAFAR	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Autofinancement		
Cours	624 257	355 499
Autres revenus		
Frais PayPal	22 778	13 249
Gain sur disposition d'immobilisation	1 610	-
	648 645	368 748
CHARGES		
Salaires et charges sociales	264 085	283 535
Transports et communications	130 047	97 081
Services professionnels	26 206	23 429
Frais de location - clubs	59 499	75 890
Frais de locations	8 150	4 718
Fournitures et approvisionnements	40 940	29 023
Frais bancaires	21 117	25 436
Amortissements des immobilisations	46 284	48 165
	596 328	587 277
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	52 317	(218 529)

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022
ANNEXE C

ADMINISTRATION	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Subvention		
Subventions - MELS	113 794	66 662
Subventions d'urgence SSUC et loyers	74 448	200 532
Championnat National	-	-
	<u>188 242</u>	<u>267 194</u>
Autofinancement		
Produits d'opération	12 418	34 176
Cotisation des membres	323 328	290 652
Autres produits	5 487	3 736
	<u>341 233</u>	<u>328 564</u>
	<u>529 475</u>	<u>595 758</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	187 519	131 062
Transports et communications	23 014	17 573
Services professionnels	31 421	25 925
Assurances	30 648	9 471
Frais locatifs - immeuble	7 994	37 044
Fournitures et approvisionnements	52 736	7 777
Matériel de bureau	24 688	7 722
Amortissements des immobilisations	31 749	27 624
Frais bancaires	6 656	7 292
	<u>396 425</u>	<u>271 490</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>133 050</u>	<u>324 268</u>
RÉSULTATS FONCTIONNEMENT		
TOTAL DES REVENUS	1 407 064	1 059 467
TOTAL DES CHARGES	1 205 952	1 003 437
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	201 112	56 030

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

ANNEXE PS - PLACEMENTS SPORTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
<u>PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS</u>		
<u>Produits – Fonds de réserve</u>		
Revenus de dons admissibles au programme Placement Sports (sommes provenant des donateurs)	3 680	28 875
Revenus d'appariement (sommes provenant de Placement Sports)	7 950	35 805
Revenus des distributions du fonds de dotation	10 298	1 060
TOTAL DES PRODUITS	21 928	65 740
<u>Charges – Fonds de réserve</u>		
Salaire employé	53 000	58 000
Achat matériel/cibles/Équipement d'entraînement	2 701	11 812
Service informatique	0	4 944
Loyer et dépenses opérationnelles	23 339	4 453
Locations salle de tir	2 000	4 000
Servie informatique FQT	-	3 239
Entretien et réparation	-	2 351
Frais bancaires	-	985
Service juridique	12 555	-
TOTAL DES CHARGES	93 595	89 784
(Insuffisance) des produits sur les charges	(71 667)	(24 044)
Fonds de réserve au début de l'exercice	94 097	118 141
Fonds de réserve à la fin de l'exercice	22 430	94 097